



## Nouvelles mesures et consignes sanitaires

À tous les membres du personnel,

Dans la foulée des nouvelles mesures sanitaires annoncées le 6 avril 2021, le premier ministre François Legault a confirmé le retour de l'école en alternance des élèves de 3e, 4e et 5e secondaire en zone rouge à compter du lundi 12 avril 2021. Par ailleurs, la Direction de la santé publique de la Montérégie a rehaussé les consignes d'isolement afin de limiter la transmission du virus dans les différents milieux.

### 3e, 4e et 5e secondaire | retour de l'enseignement en alternance

Les élèves de 3e, 4e et 5e secondaire retourneront en classe un jour sur deux dès le 12 avril prochain. Ils suivront leur horaire régulier, mais alterneront entre des jours en classe et à distance. Les écoles travaillent actuellement à réorganiser les services pour répondre à cette nouvelle demande du ministère et communiqueront tous les détails aux parents, incluant l'horaire, dès que possible.

### Isolement des personnes qui vivent sous le même toit

Je vous invite à prendre connaissance de cette [correspondance de la directrice de la santé publique de la Montérégie, Dre Julie Loslier](#), à l'attention du personnel dans les milieux scolaires de la Montérégie.

J'en profite pour souligner les efforts et l'engagement de tous dans ce contexte hors du commun qui font une différence pour nos élèves. Merci de donner le meilleur de vous-même

chaque jour.

**LUC LAPOINTE,**  
Directeur général

© Centre de services scolaire des Patriotes 2021

1740, rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville, Québec J3V 3R3, Canada  
Vous recevez ce courriel en tant que membre actif du Centre de services scolaire des Patriotes.